

## BAREME DES HONORAIRES

Montants TTC (T.V.A à 20%) Tarifs applicables à partir du 29 avril 2022

### IMMOBILIER RESIDENTIEL

#### Transaction

Les transactions concernées par ce barème sont les maisons, appartements, terrains, boxes et parkings

Les honoraires sont à la charge :

- de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche
- du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente sauf convention contraire au mandat dans des cas spécifiques et particuliers

Le prix de vente	Le prix de vente TTC	Le prix de vente TTC
3 000 €	3 000 €	3 000 €
de 20001 € à 50 000 €	6 500 €	6 500 €
de 50 001 € à 125 000 €	9 500 €	9 500 €
de 125 001 € à 150 000 €	8 %	8 %
de 150 001 € à 200 000 €	7 %	7 %
de 200 001 € à 250 000 €	6 %	6 %
de 250 001 € à 500 000 €	5 %	5 %
au delà de 500 000 €	4 %	4 %

Note (1) :

- Dans le cadre de la signature d'un mandat dit « Success » avec validation de la clause « Confiance », l'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, en fonction du délai de mise en vente, entraîne une remise sur les honoraires comme suit : 30 jours sans offre : -10% / 60 jours sans offre : -20% / 90 jours sans offre : -30%
- Dans le cadre de la signature d'un mandat dit « Success » avec validation de la clause « Win Win », en cas de vente à un acquéreur présenté par le client, les honoraires bénéficient d'une remise de 50%
- Les clients détenteurs de la carte « Club KW » bénéficient d'une remise de 25% sur les honoraires d'un mandat « Success »

Location		Zones très tendues		Zones tendues		Hors zones tendues	
Baux de type loi du 6 juillet 1989		Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire
Honoraires calculés en fonction de la surface habitable du bien objet du contrat de location							
Les honoraires sont 50% à la charge du propriétaire et 50% à la charge du locataire							
La quote-part du locataire ne peut être supérieure à celle du propriétaire conformément à l'article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989.							
Visites	5€/m2	4€/m2	3€/m2	4€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2
Constitution du dossier	4€/m2	4€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2	2€/m2	2€/m2
Rédaction du contrat	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2
Réalisation de l'états des lieux	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2
<b>Remunération totale</b>	<b>15€/m2</b>	<b>15€/m2</b>	<b>13€/m2</b>	<b>13€/m2</b>	<b>11€/m2</b>	<b>11€/m2</b>	<b>11€/m2</b>
La liste des villes situées en zones tendues est fixée par le décret n° 2013-392 du 10 mai 2013							

#### La gestion avec Kw Harmony

Baux de type loi du 6 juillet 1989 et baux commerciaux type décret 1953

- Honoraires de gestion : 7,00 % du loyers et charges annuels
- Assurance de loyers impayés : 2,7% loyers et charges annuels
- Suivi des travaux (dont le montant dépasse 1 500 € TTC) : 5% du montant des travaux

### IMMOBILIER ENTREPRISES ET COMMERCES

#### Vente de murs

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente T.T.C.  
Les honoraires sont à la charge du vendeur

- Calcul des honoraires :
- 9 600 € (8 000 € H.T.) pour les prix inférieurs à 100 000 €
  - 9,6% (8,0% H.T.) pour les prix entre 100 001 € et 200 000 €
  - 8,4% (7,0% H.T.) pour les prix entre 200 001 € et 350 000 €
  - 7,2% (6,0% H.T.) pour les prix entre 350 001 € et 500 000 €
  - 6,0% (5,0% H.T.) pour les prix supérieurs à 500 001 €

#### Location

Les honoraires sont calculés sur le loyer annuel Hors Taxes, Hors Charges

- Les honoraires sont 50% à la charge du propriétaire et 50% à la charge du locataire
- Calcul des honoraires :
- 24 % (20,00% H.T.) du loyer annuel H.T. et H.C.
  - Minimum 3 600 € (3 000 € H.T.)

#### Cession

Les honoraires sont à partager entre le cédant et le cessionnaire

Calcul des honoraires :

- 12,0 % (10,0 % H.T.) du montant T.T.C. de la cession à partager entre le cédant et le cessionnaire
- 12,0 % (10,0 % H.T.) du loyer annuel Hors Taxes Hors Charges à la charge du cessionnaire
- Minimum 9 000 € (7 500 € H.T.)